

REUNION DU JEUDI 29 JUIN 2006

PRESENTS :

MM	LUTHRINGER	Jean	Maire
	FRANCK	Bernard	Adjoint
	HANS	Michel	Adjoint
	BRETA	Christian	
Mmes	DREYER	Véronique	
	ROTHRA	Marie-Jeanne	
MM	LEHMANN	Fernand	
	GUILLEMAIN	Pierre	
	COMPERE	Jean-François	
	WEHRLLEN	Didier	

EXCUSES : M. HERRGOTT Dominique

PROJET ADAUHR AU BIELACKER

Les dossiers ont été distribués à chaque conseiller afin d'en prendre entièrement connaissance. M. le Maire rappelle donc qu'il existe deux variantes (ce sont essentiellement les accès qui changent) :

- variante 1 : montée par le Stoerenbourg et descente vers le Bielacker ;
- variante 2 : routes à double circulation

Après discussion, les conseillers pensent que la 1^{ère} variante serait la mieux adaptée : le trafic ne se fait pas en double sens (donc plus sécurisé) : la montée se fait par le Stoerenbourg et la descente vers le Bielacker ou le Baechel.

Cependant, ce projet doit être étalé dans le temps (sur 20 ou 30 ans) : on ne peut pas ouvrir la zone d'un seul morceau, il faudra définir les différentes étapes. La zone est classée en UC2, les maisons sont donc assez espacées.

L'avis du conseil municipal sera donc transmis à l'ADAUHR qui, dans un second temps, établira un schéma d'implantation des habitations futures, avec un devis estimatif des viabilités...

Remarques :

Cette zone ne risque-t-elle pas d'intéresser des gens « retraités » ? ;

Beaucoup de « jeunes » gens veulent revenir dans la vallée ;

Il faut effectivement ramener de la population jeune avec des enfants afin qu'il n'y ait pas de fermeture de classe ;

LOTISSEMENT STEINMATTEN

Suite à la dernière réunion du conseil, M. le Maire a ajouté des closes dans l'ancien règlement. M. le Maire propose donc de modifier l'ancien et de ressortir un nouveau règlement. M. le Maire est autorisé à refaire le règlement et de le soumettre à la signature à Domial et à la DDE.